

## Chronique ovine

### La plaquette de bois en litière, une alternative à la paille pour les brebis

Le prix de la paille flambe et les plaquettes de bois peuvent faire office de litière en remplaçant complètement la paille. Les premiers résultats de ces essais en cours sont unanimes : les performances des animaux (brebis et agneaux) sont inchangées et leur bien-être respecté. En matière de réglementation liée à la Pac, les haies peuvent être taillées ou coupées du 1<sup>er</sup> août au 31 mars, avec obligation du maintien de la régénération. Toutes les essences peuvent être utilisées à destination de litière. Mais pour que le bois ait toutes les propriétés voulues en matière d'absorption, plusieurs conditions sont à respecter. La première est d'effectuer le déchetage quand le bois est encore vert, soit quelques semaines (maximum 3 à 4 mois) après la taille ou la coupe de la haie. Il est recommandé d'éviter de broyer les feuilles vertes, et donc d'attendre qu'elles aient été consommées par les animaux ou tombées au sol. La seconde condition concerne la durée et les conditions de séchage. Ce dernier peut être réalisé à l'air libre ou bien à l'abri, mais le tas doit toujours avoir la forme d'un dôme de 3 m de haut minimum (hauteur du godet d'un tracteur). En extérieur, attention à créer des pentes régulières pour que l'eau ne s'infilte pas.

#### De 3 à 6 mois de séchage

La durée du séchage du tas est de 3 à 6 mois. C'est en effet le temps nécessaire pour qu'il monte en température (jusqu'à 80°C, processus de fermentation) et que les plaquettes s'auto-sèchent sans aucune intervention extérieure. Les trois indicateurs qui témoignent que les plaquettes sont prêtes à être utilisées sont



■ Le tas de plaquettes peut être à l'abri mais en aucun cas en milieu fermé.

les suivants : des champignons sont apparents sur le sommet, les 30 premiers cm du tas sont humides mais la plaquette est sèche et froide lorsqu'on introduit sa main à 70 cm. Pour en savoir plus sur la réalisation des plaquettes, vous pouvez consulter la fiche « des plaquettes pour valoriser le bois des agriculteurs » sur le site [afac-agroforesteries.fr](http://afac-agroforesteries.fr). Par contre, les chiffres indiqués en terme de quantités sont spécifiques aux bovins, et il faudra attendre la fin des essais pour avoir l'équivalent en ovins. Néanmoins, il semble qu'il faille privilégier des couches plus fines qu'en bovin. Pour en savoir plus sur l'intérêt économique des plaquettes, les premières références sont disponibles sur [www.idel.fr](http://www.idel.fr) (rubrique réseaux et partenariats CIIRPO) et [www.inn-ovin.fr](http://www.inn-ovin.fr) : « recueil les rencontres du CIIRPO pour les éleveurs ovins ». Enfin, n'hésitez pas à contacter le conseiller forestier de votre Chambre d'Agriculture ou la Mission Haies Auvergne.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)

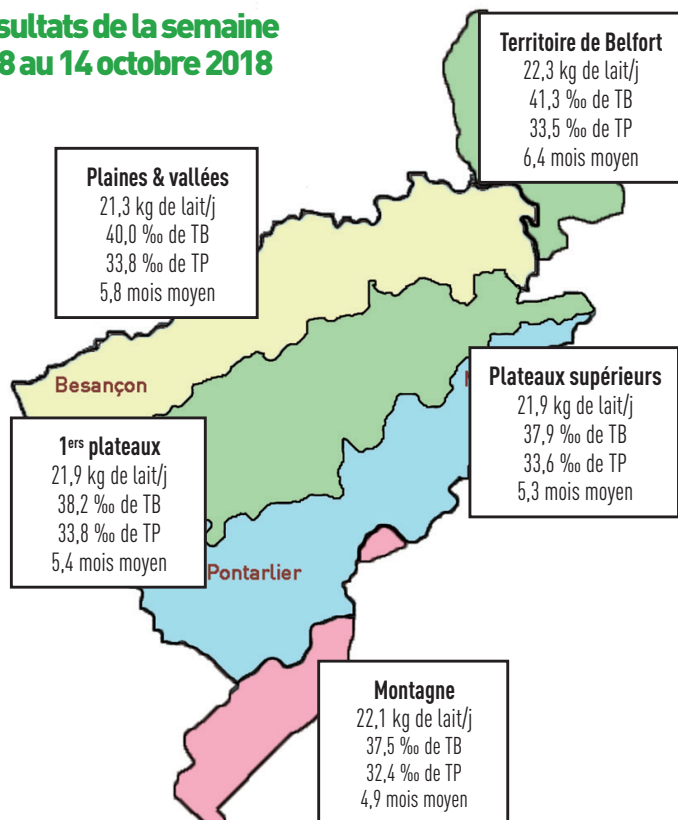
## Flash qualité lait

### Tableau du lait par vache

Lait/vache	juillet	août	septembre
2017	21,0	22,1	22,1
2018	21,9	21,6	22,5

Le niveau de production se maintient en septembre.

#### Résultats de la semaine du 8 au 14 octobre 2018



Conseil : mesurez le tour de poitrine de vos génisses pour contrôler leur développement : objectif, 130 cm à six mois.

## Se former avec l'AIF 25-90

### Vie en société : mieux appréhender son fonctionnement au quotidien

Dans une société agricole, comme dans toute société, des accords clairs sur les aspects financiers et une bonne maîtrise de la communication entre associés sont deux facteurs essentiels de la réussite.

Chacun le sait, les bons comptes font les bons amis. Et par ailleurs chacun sait également que les non-dits ou pire, les agressions verbales y compris involontaires finissent inmanquablement en conflits. Tout d'abord voyons les aspects économiques, avec leurs pendents : temps de travail, présence sur le Gaec, rôle et tâches, rémunération de chacun. C'est là que la notion de projet professionnel prend toute son importance. Car qui dit trois, quatre associés dans un Gaec dit forcément projet professionnel unique ? En êtes-vous certains ? En avez-vous parlé ? Mieux, vous est-il arrivé de prendre le temps de rédiger votre projet professionnel, et de le confronter à celui de vos associés. Ils sont peut-être différents ! Quand ils sont connus, affichés, il est plus facile d'échanger, de voir les points potentiellement à problèmes, de trouver des arrangements, un consensus, une traduction en termes financiers, au travers pourquoi pas de rémunéra-

tions différentes.

Et puis tout va mieux si on sait se dire les choses franchement, mais avec calme, sérénité, et pourquoi pas bienveillance. Il n'est pas interdit d'aborder les choses par leur versant positif. Seulement ce n'est généralement pas ce que l'on fait, on se révèle souvent maladroit, on se fait mal comprendre. On a tous des progrès importants à faire dans la communication orale. Il existe des techniques pour cela, des précautions à prendre. Nous les utilisons peu. La communication orale est de toutes façons peu efficace. C'est à peine croyable, mais généralement à peine plus de 10 % de ce que nous voulions dire à notre interlocuteur a été enregistré par celui-ci. Les risques de mal se comprendre sont donc énormes. Et combien de conflits trouvent leur source dans des incompréhensions. C'est le deuxième axe de travail proposé lors de cette formation. Comment rendre plus efficace la communication orale, bien au-delà

des 10 % précités. Avec des techniques simples, de bon sens, efficaces, faciles à mettre en œuvre. Comme la reformulation, qui permet de bien vérifier que l'interlocuteur a bien compris le message qu'on voulait lui transmettre, et si ce n'est pas le cas on reprecise les choses jusqu'à être certains que cette fois on s'est bien compris. Ou aussi remettre au lendemain une discussion quand on se sent très énervé et qu'à chaud on va forcément froisser l'autre. Et ainsi de suite, la liste des techniques est nombreuse, mais n'oubliez pas qu'elles peuvent sauver votre Gaec, et votre avenir, car une dissolution de Gaec coûte quelquefois très cher. Alors qu'on aurait pu poursuivre ensemble. Rendez-vous à la formation animée par Fabienne Viprey qui s'appuie sur son vécu de conseillère à CER France pour faire la distinction entre ce qui est positif pour l'entente dans votre Gaec et ce pourrait s'avérer négatif. Rendez-vous les 13 et 14 décembre prochains.

## Écho du terrain

### Une formation sur le parage très appréciée !

Le 23 octobre, le Ceta du Val de Vennes terminait une formation débutée en janvier sur le parage et l'analyse des problématiques de pieds sur son troupeau. Le groupe avait souhaité monter la formation en décalé dans le temps : 2,5 jours en janvier et une journée de remise à niveau, approfondissement et échanges de pratique, à l'automne.

Le Ceta du Val de Vennes a clôturé sa formation sur le parage des pieds des bovins fin octobre ; huit mois se sont écoulés depuis les premières journées. Ce choix était destiné à favoriser la pratique de chacun pendant ces

quelques mois sur son troupeau, afin de tester, d'observer, et de pratiquer.

En janvier, Stéphan Maisonneuve et Jean-Marc Vacher, les deux formateurs, avaient introduit la formation par un apport théo-

rique sur la reconnaissance des différentes pathologies des pieds des bovins, le parage préventif et le parage curatif. Puis, il s'en était suivi deux jours de pratiques sur deux fermes différentes. L'objectif était donc que chacun puisse s'essayer, progresser, observer les symptômes. Les participants repartaient donc avec des conseils en main pour pratiquer chez eux.

À leur retour en octobre, la journée sert avant tout de bilan et de remise à niveau. Sous les yeux attentifs des formateurs, les stagiaires se remettent à la pratique en matinée. Ceci permet notamment de corriger certaines erreurs ou habitudes prises. L'après-midi, un temps d'échange est réalisé. Chacun peut exprimer les difficultés qu'il a pu rencontrer, les questions qui lui sont venues et profiter de l'expérience et des compétences reconnues de leurs intervenants. Les participants ressortent de cette formation très satisfaits, appréciant son exhaustivité et sa répartition dans le temps, permettant à chacun de progresser à son rythme.

Emeline Gambart, Chambre interdépartementale d'agriculture 25-90

